

Alerte Fièvre Lassa**Identification de la maladie et précautions à prendre**

La fièvre hémorragique Lassa s'est signalée depuis quelques jours principalement dans le district de Doufelgou au nord du Togo. Soucieux du bien-être des populations et en vue de permettre aux Togolais de mieux connaître les différentes manifestations de cette pandémie et les précautions à prendre, le gouvernement...

**DEFENSE****Coopération militaire****Des éléments des forces de défense et de sécurité du Togo formés par des instructeurs français**

Des instructeurs de l'armée française ont formé en fin d'année dernière, des éléments des forces de défense et de sécurité togolaises. C'était du 3 au 14 décembre 2018.

PAGE 11**ECONOMIE****Environnement des affaires****Les nouvelles dispositions du code général des impôts expliquées au public**

L'Office togolais des recettes (OTR) a organisé une conférence de presse hier lundi pour expliquer le nouveau code des impôts en vigueur depuis le...

PAGE 5**Santé****Pénurie de sang au Togo, appel aux donateurs****PAGE 11****Assemblée nationale****Les députés ont poursuivi la session de plein droit à leur siège hier**

Démarrée la semaine dernière, la session de plein droit de la 6^e législature de la 4^e République, s'est poursuivie hier au siège de l'Assemblée nationale à Lomé. Comme à la première rencontre, les députés ont une fois encore répondu à l'appel du doyen d'âge, l'honorable André Johnson de l'Union des forces de changement (UFC). Il faut tout de même faire remarquer l'absence de quelques-uns. Cette session de plein est très importante parce qu'elle...

PAGE 3**EDITO****La Coalition prépare déjà ses échecs de 2020**

Les partisans, les passionnés de la Coalition des partis de l'opposition – anciennement appelé C14 – sont encore inconsolables après avoir amèrement expérimenté un énième échec de leurs leaders au soir du 20 décembre 2018 au Togo. Au lieu de se prendre la tête, entre les deux mains, et de réfléchir aux moyens pouvant aider ces inconditionnels de leur « politique » à faire le deuil de l'échec, des leaders de la Coalition préfèrent toujours vendre de l'illusion et proposer de la poussière à l'intelligence des gens en brandissant...

PAGE 3

*Vous Présente Ses Meilleurs Voeux
Et vous souhaite une bonne Et Heureuse
Année*

2019

 <p>Un parcours mouvementé et une issue sereine</p>	<p>SOMMAIRE</p>	<p>Sénégal Karim Wade et Khalifa Sall écartés de la course à la présidentielle 2019</p>  <p>P 4</p>	<p>Fausses informations « Causes possibles d'une 3ème guerre mondiale », dixit Wole Soyinka</p>  <p>P 9</p>	<p>Retro / Protection de l'environnement La lutte contre la pollution plastique a pris de l'ampleur en 2018</p>  <p>P 10</p>	<p>Agropoles Le Sud-Coréen Saemaul s'engage</p>  <p>P 11</p>
--	------------------------	---	--	--	--

Alerte Fièvre Lassa

Identification de la maladie et précautions à prendre

La fièvre hémorragique Lassa s'est signalée depuis quelques jours principalement dans le district de Doufelgou au nord du Togo. Soucieux du bien-être des populations et en vue de permettre aux Togolais de mieux connaître les différentes manifestations de cette pandémie et les précautions à prendre, le gouvernement a édicté plusieurs mesures de reconnaissance et de prévention face à cette maladie.

Voici quelques symptômes qui permettent d'identifier la fièvre hémorragique à virus Lassa : la fièvre, des céphalées, des douleurs thoraciques et musculaires, gorge irritée et œdème du visage, des nausées, des vomissements ainsi que de la diarrhée. En dehors de ces symptômes, le malade présente de l'hémorragie

au niveau de la bouche, du nez, du vagin ou des voies digestives. Prévenir vaut mieux que guérir, dit-on. Il faut donc prendre quelques dispositions pratiques pour éviter la fièvre hémorragique Lassa. La première précaution d'or et simple est de se laver régulièrement les mains. Les autres mesures sont les



Prise en charge d'un cas de fièvre lassa (archives)

suivantes : conserver les repas dans les récipients fermés avec un couvercle, conserver son domicile propre pour éviter l'intrusion des rats, éviter tout contact avec des rongeurs, cuire soigneusement des

aliments avant de les manger, et enfin éviter tout contact avec un malade qui présente les symptômes du virus Lassa. La fièvre de Lassa est une fièvre hémorragique foudroyante (causée par

un arénavirus nommé virus de Lassa), proche de la fièvre Ebola, décrite pour la première fois en 1969 dans la ville de Lassa, dans l'État de Borno au Nigéria.

La fièvre de Lassa sévit essentiellement en Afrique de l'ouest. Elle est endémique au Nigéria, en Guinée (Conakry), au Libéria et en Sierra Leone. D'après l'OMS, elle toucherait également d'autres pays d'Afrique de l'ouest. La fièvre à virus Lassa est apparue au Bénin en novembre 2014.

Nadia Edodji



FIEVRE HEMORRAGIQUE LASSA

PRECAUTIONS IMPORTANTES A PRENDRE

COMMENT RECONNAÎTRE LA FIEVRE HEMORRAGIQUE A VIRUS LASSA ?	COMMENT ÉVITER LA FIEVRE LASSA ?
<ol style="list-style-type: none"> 1. Fièvre 2. Céphalées 3. Douleurs thoraciques et musculaires 4. Gorge irritée, œdèmes du visage 5. Nausées, vomissements et diarrhée 6. Hémorragie de la bouche, du nez, du vagin ou des voies digestives 	<ol style="list-style-type: none">  1. Se laver régulièrement les mains  2. Conserver les repas dans des récipients fermés avec un couvercle  3. Garder son domicile propre pour éviter l'intrusion des rats  4. Éviter tout contact avec les rongeurs  5. Cuire soigneusement les aliments avant de les manger  6. Éviter tout contact avec un malade qui présente les symptômes du virus Lassa

www.republiquetogolaise.com

 @GouvTg

 <p>TOGOMATIN</p>	<p>Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper</p>	<p>Directeur de publication : Motchosso Kodolalkina</p> <p>Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari</p> <p>Responsable web: Carlos Amevor</p> <p>Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie</p>	<p>Essoyodou Awih</p> <p>Edodji Nadia</p> <p>Attipoe Edem Kodjo</p> <p>Responsable administrative: Gloria Léma Yagla</p> <p>Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00</p>	<p>Graphiste: Eros Dagoudi</p> <p>Imprimerie: Direct Print</p> <p>Distribution : Togo Express</p> <p>Tirage : (2000 exemplaires)</p>
---	--	---	--	--

EDITO

...désormais un chimérique discours de « l'alternance en 2020 ».

Quel crédit peut avoir aujourd'hui, une « opposition » qui s'enfonce et s'enlise dans des échecs, prend -elle-même des initiatives de ses échecs face au pouvoir - et qui prétend lancer encore des opérations pour obtenir une certaine alternance en 2020 ? Pourtant, sur des préalables

les plus simples qui pouvaient déblayer la voie à un sérieux projet d'alternance en 2020, cette opposition a brillé par un amateurisme et une succession de ratages inadmissibles. Quelle confiance peut susciter vis-à-vis des partenaires étrangers - qui presque tous avaient répondu au rendez-vous électoral du 20 décembre en se faisant représenter par des missions d'observations et autres - une « opposition » qui connaît à peine des rudiments

de la bienséance diplomatique, « une opposition » qui connaît une incroyable instabilité de son propre dispositif, de son discours, etc. ? Ce n'est pas pour rien que face à ses accusations puérides et saugrenues, « d'un complot contre le peuple », etc. les chancelleries, les organisations d'intégration régionale, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédeao), plusieurs personnalités et

sommités politique au niveau international, ont préféré répondre à la Coalition par le silence. Le silence en guise de réponse à une certaine famille de gens, vaut tout son pesant d'or.... Et quand la Coordinatrice de la Coalition Mme Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson, comme pour vanter les mérites de leurs échecs et pour leur dire qu'ils n'ont pas encore fini avec des ratages, en soutenant qu'ils obtiendront l'alternance en 2020, il

y a de quoi avoir froid dans le dos.

Quand on n'avance pas, ou lorsqu'on ne stagne pas à tout le moins, c'est qu'on recule. Faut-il rappeler, cet enseignement à la Coalition ? Au grand dam des thuriféraires qui s'égosillent à vanter « les échecs » des 2 dernières années de la Coalition, sans le dire, la Coalition prépare d'ores et déjà ses échecs en 2020.

Dieudonné Korolakina

Situation politique au Togo

La C14 a-t-elle posé les jalons d'une alternance en 2020 ?

Malgré la situation inconfortable dans laquelle elle se trouve actuellement, la Coalition des 14 continue de faire rêver ses militants. Invitée d'une radio privée de la capitale dimanche dernier, la coordinatrice de ce regroupement de l'opposition Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson déclarait : « Nous aurons l'alternance au plus tard en 2020 ». Une telle promesse est bien belle et participe certainement à galvaniser et remobiliser les troupes, mais entre elle et la réalité il y a un fossé.

Quand on entend la coordinatrice de la Coalition affirmer avec conviction que l'alternance interviendra en 2020, on se demande si la Coalition a vraiment jeté les jalons pour y arriver ? Dans une démocratie, l'alternance est une possibilité et c'est totalement normal. Le Togo a déjà connu cette alternance, même si c'est dans des conditions difficiles. Aujourd'hui, tous les Togolais tant de la majorité que de l'opposition sont conscients que le pays connaîtra d'autres alternances dans le futur. Toutefois, et ce n'est un

secret pour personne, l'alternance ne tombe pas du ciel. C'est le fruit d'un travail de longue haleine, parfois même de plusieurs années. Dans un contexte particulier comme le nôtre, ce n'est pas par l'intransigeance, ce qui ne fera que braquer d'ailleurs ceux qui sont au pouvoir et qui disposent de tous les moyens pour se maintenir. Le cas très récent du Congo Kinshasa est très révélateur, même si les leaders de la Coalition refusent d'en tirer des leçons. A un moment en RDC, il n'y avait pas de parti plus intransigeant que l'UDPS

d'Etienne Tshisekedi. Au point même où ce dernier a dû partir en à un moment de sa lutte. On peut même trouver des similitudes entre ce parti et un parti togolais qui lui aussi dans le passé ne jurait que par la force, l'insurrection, la confrontation, les armes : l'Union des forces du changement (UFC) de Gilchrist Olympio. Aujourd'hui, Felix Tshisekedi devient président et c'est clair que cela ne s'est pas fait automatiquement.

Il est possible comme le disent bon nombre d'observateurs qu'il y a eu un accord secret entre ce dernier et le camp



Brigitte Kafui Adjamagbo Johnson

Kabila, mais c'est mieux que rien. Au moins l'alternance que certains Congolais réclamaient est là aujourd'hui. Même si pour l'instant le système de Kabila continuera à influencer la gestion du pays, les choses deviendront automatiques avec le temps. Même une alternance négociée est mieux que des années de confrontation

avec à la clé des douleurs pour le peuple. Nos pays sont de jeunes démocraties et ont du chemin à faire pour atteindre un certain idéal. Si les acteurs de l'opposition togolaise refusent d'admettre cette option, ils risquent de d'achever leurs existences sans obtenir le moindre résultat.

Edem Dadzie

Assemblée nationale

Les députés ont poursuivi la session de plein droit à leur siège hier

Démarrée la semaine dernière, la session de plein droit de la 6^e législature de la 4^e République, s'est poursuivie hier au siège de l'Assemblée nationale à Lomé. Comme à la première rencontre, les députés ont une fois encore répondu à l'appel du doyen d'âge, l'honorable André Johnson de l'Union des forces de changement (UFC). Il faut tout de même faire remarquer l'absence de quelques-uns. Cette session de plein est très importante parce qu'elle balise la voie pour un bon fonctionnement de la toute nouvelle institution qui vient d'être mise en place pour les cinq prochaines années.

Comme précisé auparavant, la session de plein droit va permettre aux députés de travailler à doter leur institution d'un des textes les plus importants, à savoir le règlement intérieur. Sans ces règles de fonctionnement, ce sera l'anarchie et le désordre dans cette institution qui est une vitrine de la République. C'est donc une étape cruciale

pour les élus de la nation. Ainsi, lors de cette session, une commission spéciale avait été mise sur pied pour se pencher sur le règlement intérieur devant régir la législature en cours. Elle est dirigée par le député Stanislas Baba avec comme premier rapporteur l'honorable Alipui Sénanou. Sans doute les députés ne vont pas traîner à cette étape

de leurs travaux. De grands chantiers les attendent et ils en sont conscients. Ils n'auront pas de répit. Le nouveau gouvernement sera certainement constitué dans les tout prochains jours. Il leur reviendra de jauger la politique de développement de ce gouvernement, et ils auront la lourde charge de contrôler son action. Vu les



Un aperçu du bureau d'âge

défis de l'heure sur le plan politique comme sur le plan social et autres, le travail risque d'être très complexe. Ils ont donc tout intérêt, surtout pour les nouveaux à rentrer rapidement dans le bain du travail parlementaire. Faudra également noter que lors de cette session, une proposition introduite par les

nouveaux députés limiterait le mandat du président de l'Assemblée nationale à un an renouvelable. Cette idée sera soumise à la Cour constitutionnelle, seule habilitée à juger de sa conformité avec les textes qui régissent la République togolaise.

Edem Dadzie

Sénégal**Karim Wade et Khalifa Sall écartés de la course à la présidentielle 2019**

C'est sans surprises que les deux grands opposants sénégalais, dont les déboires avec la justice de leur pays ont fait les gros titres ces derniers mois, ont été recalés de la course à la présidentielle de février 2019 prochain au Sénégal. Se basant sur les articles L27, L31 et L115 du Code électoral, le Conseil constitutionnel a invalidé les dossiers de candidature des deux opposants et en a retenu 5 autres.

Ce 14 janvier 2019, les opposants les plus sérieux à une réélection du président sénégalais Macky Sall ont été fixés sur leur sort.

Le Conseil a invalidé la candidature de Karim Wade du fait de l'absence dans son dossier de « la photocopie légalisée de la carte d'identité biométrique Cedeao faisant office de carte d'électeur ». Un tel document a pourtant bel

et bien été déposé, mais la carte dont la photocopie est produite comporte la mention : « personne non inscrite sur le fichier électoral », notent les juges, qui soulignent que le dossier « ne comporte pas le numéro de la carte d'électeur » de Karim Wade. « En l'absence dans le dossier de toute autre mention permettant de déterminer ce numéro, la déclaration de candidature n'est pas valable ».

Khalifa Sall doit le rejet de sa candidature de la confirmation en appel de sa condamnation à cinq ans de prison ferme et à 5 millions de FCFA d'amende le 30 août 2018 dernier, notamment pour escroquerie aux deniers publics. Saisie d'un pourvoi en cassation, la Cour suprême a débouté cet ultime recours de Khalifa Sall le 3 janvier 2019.

Les équipes des deux leaders politiques ont désormais deux jours pour déposer un éventuel recours. La liste définitive des candidats à la présidentielle dont le premier tour est prévu le 24 février, doit être publiée au



Karim Wade et Khalifa Sall

plus tard ce dimanche par le Conseil constitutionnel. Si le rejet de leur candidature est confirmé le 16 janvier, les deux opposants assisteront impuissants à une compétition où le président sortant Macky Sall sera face à des

adversaires dont le poids politique est relativement négligeable. On parle ainsi des candidats comme Issa Sall (PUR), d'Ousmane Sonko (Pastef), de Madické Niang (dissident du PDS) et d'Idrissa Seck (Rewmi).

T.M.

Côte d'Ivoire**Le soutien trouble de Guillaume Soro au Maire PDCI du Plateau inculpé**

Il était, il y a quelques semaines, à la résidence du président du PDCI Henri Konan Bédié où il s'était affiché main dans la main avec le désormais ennemi politique de son mentor Ouattara. Cette fois-ci, le président de l'Assemblée nationale ivoirienne a apporté son soutien au maire du Plateau, Jacques Ehouo, vainqueur des élections municipales qui a été inculpé pour « détournements de deniers publics ».

Mise sous tutelle préfectorale le 1er janvier 2019, à l'instar de quatre autres communes où les conseils municipaux n'ont pu siéger avant le 31 décembre 2018, la commune du Plateau est au centre d'une crise politique. Jacques Ehouo, à la tête d'une liste conduite par le PDCI, a été le grand vainqueur des élections municipales a été inculpé par le procureur du tribunal du Plateau « pour les faits de détournement de deniers publics, faux et usage de faux, et blanchiment de capitaux ».

Au moment où le bureau de l'Assemblée nationale a réclamé une suspension des poursuites déclenchées

par le parquet, Guillaume Soro est allé au domicile de l'édile du Plateau rendre une visite de « fraternité et de solidarité », pour « mieux s'informer de la situation », selon ses propos.

Mais Soro était, face à la presse, entouré de députés PDCI pour expliquer les raisons de sa visite et des actions que vont entreprendre les députés à propos de cette affaire aux allures d'une cavalcade politique. Il explique : « Lorsqu'un député est en difficulté, il y a la nécessité de la solidarité pour l'institution elle-même... Jacques Ehouo a le soutien du président de l'Assemblée nationale ».

Mais précise Guillaume

Soro, « il n'est pas question de nous dérober ni à la justice, ni à nos responsabilités ». Dans une allusion aux accusations de détournements de fonds dont est accusé Jacques Ehouo, Soro a lancé : « Je suis là au nom de l'Assemblée nationale, pour dire qu'il n'est pas bon de donner le sentiment d'un harcèlement. ».

Cette sortie du président de l'Assemblée nationale ivoirienne vient encore enfler les spéculations et les interrogations sur ses réelles positions politiques, à la veille de la présidentielle 2020 où chaque parti politique s'est engagé dans une course aux alliances.



Guillaume Soro au domicile de Jacques Ehouo

Membre du bureau politique du RDR, parti au pouvoir, Guillaume Soro semble flirter avec ses anciens ennemis politiques, allant jusqu'à leur apporter son soutien. Face à ses intentions présidentielles en 2020, le

président de l'Assemblée nationale Guillaume Soro se positionne de plus en plus en rassembleur et peut jouer sur ce point pour renverser les pronostics en sa faveur pour 2020.

Alexandre Wémima

Tchad / Gouvernement**Idriss Deby se débarrasse des ministres du Pétrole et des Postes**

Dans un décret relayé par les chaînes publiques hier vendredi 11 janvier, le président tchadien Idriss Deby Itno a mis fin aux fonctions de deux membres de son gouvernement. Il s'agit des désormais ex-ministres du Pétrole, Boukar Michel, et des Postes, Ndolenodji Alixe Naïünaye. Les raisons motivant cette décision n'ont pas été communiquées.

Idriss Deby Itno va devoir encore procéder à un léger remaniement ministériel. Le président tchadien a décidé ce vendredi de mettre fin aux fonctions de deux membres du gouvernement. La décision a été portée à la

connaissance du public dans un décret signé par le chef de l'Etat et qui a été relayé par la presse publique. « Il est mis fin aux fonctions de deux membres du gouvernement chargés des départements ministériels ci-après : Mme

Ndolenodji Alixe Naïünaye, ministre des Postes, des Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication et M. Boukar Michel, ministre du Pétrole et de l'Energie », indique le décret présidentiel qui n'a

cependant pas dévoilé les motifs derrière la décision de président.

Dans son décret, Idriss Déby Itno a ajouté que l'intérim des deux postes vacants du gouvernement sera assuré par les ministres de la Communication, porte-parole du gouvernement, Umar Yaya Hisséin et le ministre des Finances, Allali Mahamat Abakar. Ce n'est pas la première fois que le chef de l'Etat tchadien prend une telle décision. Il y a moins d'un an, à la fin mai 2017, le président

tchadien avait également limogé ses ministres de l'Aménagement du territoire et des Mines et de la Géologie. De la même manière, aucune raison officielle n'avait été donnée pour expliquer le limogeage de ces derniers. Des sources anonymes citées par la presse locale avaient quant à elles indiqué que « les deux ministres seraient épinglés dans des malversations par l'Inspection générale d'Etat ».

Avec La Tribune Afrique

Environnement des affaires

Les nouvelles dispositions du code général des impôts expliquées au public

L'Office togolais des recettes (OTR) a organisé une conférence de presse hier lundi pour expliquer le nouveau code des impôts en vigueur depuis le 1er janvier 2019. Au cours de cette rencontre, les premiers responsables de l'OTR ont expliqué aux journalistes et aux opérateurs économiques les dispositions du nouveau code général des impôts. Ils ont également parlé du livre des procédures fiscales et du code des douanes nationales et communautaires.

Le nouveau code des impôts a été élaboré pour se conformer à l'environnement économique régional et international. La loi n°2018-007 portant code des douanes national a été adoptée le 25 juin 2018. Le code actuel est composé de 401 articles avec 15 titres, contre 371 articles avec 14 titres pour l'ancien code.

Beaucoup d'innovations sont apportées à ce nouveau code. Ces innovations se regroupent en 4 grands axes à savoir : les modifications de forme, la mise en harmonie du code avec la loi n°2012-016 du 14 décembre 2012 portant création de l'OTR, l'introduction de nouvelles dispositions et la revue du lexique du code. Selon l'OTR, le nouveau code général des impôts est moderne et conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Organisation mondiale des douanes

(OMD).

Les nouvelles dispositions du code général des impôts concernent la valeur transactionnelle et les méthodes de substitutions, les livraisons surveillées et l'infiltration, les procédés de paiement électronique, les intérêts de retard sur les paiements au comptant, les niveaux de contrôle des déclarations après dédouanement, le perfectionnement actif. Le nouveau code parle aussi des boutiques hors taxes, la définition de l'infraction douanière, la coopération et le partenariat, la répression de la tentative de délit, la destruction des marchandises dangereuses saisies ou abandonnées et le renforcement du droit de recours pour les opérateurs économiques. On note l'augmentation de l'abattement forfaitaire pour la charge de famille qui passe de 6000 FCFA à 10 000 FCFA, la suppression

de la notion de foyer fiscal et l'institution d'un minimum de perception de 3000 FCFA par an sur les revenus d'emploi. Le taux de l'impôt sur les sociétés (IS) est de 27%.

Le nouveau code prévoit aussi l'accompagnement des PME/PMI. Il s'agit du réaménagement des faveurs fiscales pour les contribuables relevant des Centres de gestion agréés (CGA) et d'autres structures publiques d'encadrement du secteur informel. Les redevables de la Taxe professionnelle unique (TPU) adhérents des CGA connaîtront une réduction de 40% de leur imposition pendant 4 ans. Les entrepreneurs non adhérents aux CGA mais appartenant à une structure d'encadrement et de promotion du secteur informel comme la Dosi ou l'Anadeb auront eux aussi une réduction de 40% au titre de l'impôt synthétique pendant 2



Kodjo ADEDZE, Commissaire Général de l'OTR

ans. Les contribuables qui ne sont pas éligibles au code des investissements bénéficieront désormais d'une réduction de l'impôt sur les sociétés ou de l'impôt sur le revenu des personnes physiques pour investissement.

Les redevables de la TPU, régulièrement enregistrés au Centre de formalités des entreprises (CFE), sont exonérés de l'impôt synthétique pour les deux premières années de création. Ceux qui débutent nouvellement leurs activités sont exonérés de la patente pour les deux premières années d'exercice. Le nouveau code prévoit aussi un élargissement de l'assiette fiscale.

Des droits et taxes sont supprimés de ce nouveau code. Il s'agit de la taxe sur les salaires, la taxe sur

les véhicules de sociétés, la taxe complémentaire à l'impôt sur le revenu, la taxe complémentaire sur les salaires, la surtaxe foncière sur les propriétés insuffisamment bâties, la taxe spéciale sur la fabrication et la commercialisation des boissons, l'impôt sur le revenu des transporteurs routiers, la taxe professionnelle.

Pour simplifier les procédures d'immatriculation foncière et réduire les coûts et délais de délivrance des titres fonciers, un guichet foncier unique est mis en place. Le deuxième et le troisième tampon sont aussi supprimés pour simplifier les procédures d'obtention du titre foncier.

Félix Tagba

Energies renouvelables

L'ADFD octroie un financement de 15 millions de dollars pour la construction d'une centrale solaire

La 9^e Assemblée générale de l'International renewable energy agency (Irena) s'est tenue en fin de semaine dernière à Abou Dhabi, la capitale des Émirats arabes unis. Cette AG a vu la participation de 160 pays dont le Togo. A cette rencontre, le pays a bénéficié d'une enveloppe financière de 15 millions de dollars pour la construction d'une centrale solaire de 30 MW.

Ce financement vient renforcer l'ambition des autorités togolaises pour un accès à l'électricité à tous à 2030. La promotion des énergies renouvelables occupe une place importante dans la stratégie d'électrification du Togo. « Le gouvernement a entamé un ambitieux programme d'électrification qui a permis de porter le taux d'accès de 20% en 2010 à 40% en 2017 et qui vise l'accès pour tous aux services énergétiques d'ici 2030 », a expliqué

le directeur général de l'Energie Aboulaye Abbass à cette 9^e AG.

Le Togo fait partie des 3 pays sélectionnés par le Fonds pour le développement d'Abou Dhabi, parmi 13 propositions qui ont été envoyées à l'ADFD. Les autres pays retenus dans le cadre de ce fonds sont le Libéria et la Guyane. 23 propositions complètes ont été soumises à l'Irena. Avec la construction de cette centrale solaire, 700 000 ménages et petites entreprises

seront desservis en énergie propre. Ainsi, le pays pourra réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 9 242 tonnes / an. L'Agence internationale pour les énergies renouvelables a pour mission de promouvoir les énergies renouvelables dans le monde. Elle soutient les Etats dans leur transition vers un avenir énergétique durable, et sert de principale plateforme pour la coopération internationale, un centre d'excellence, et un référentiel de



Les membres du conseil d'administration de l'ADFD

connaissances politiques, énergies renouvelables, technologiques, et financières sur les

F.T.



Projets de développement socioéconomiques

Faure Gnassingbé s'est beaucoup impliqué en 2018

« La jeunesse togolaise dont le dynamisme et l'engagement doivent être soutenus et accompagnés sera au cœur des interventions de l'Etat. Je demeure persuadé que les solutions les plus pertinentes aux problématiques de l'éducation, de l'emploi et de l'insertion des jeunes sont celles qui sont nourries par leurs propres réflexions et contributions », a déclaré le président de la République togolaise, Faure Gnassingbé, à la nation le 3 janvier 2018. Une déclaration qui rejoint le mandat social du président pour le compte de la période 2015 - 2020. Évidemment, Faure Gnassingbé, à travers ses ministères, a œuvré dans le social, la santé, la technologie, le commerce en mettant en place des structures adaptées à chaque domaine de société pour apporter une plus-value à la société. Une volonté qui se fait clairement voir avec l'adoption du projet de loi de finances 2019 qui consacre jusqu'à 45% du budget aux actions sociales.

Développement communautaire: une priorité pour le chef de l'Etat



Inauguration du marché de Kougnohou

Le président togolais, Faure Gnassingbé a lancé en juin 2018 à Mandouri (préfecture de Kpendjal), le Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) conduit par Togo avec l'appui

du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Le PUDC contribue à l'amélioration significative des conditions de vie des populations vivant dans les zones faiblement desservies par

les infrastructures et services sociaux et économiques de base. Le gouvernement, à travers le PUDC sur la période 2016-2018, réduit les inégalités sociales. Il est question de répondre à la demande réelle des populations et compléter les actions conduites par l'État togolais à travers ses politiques et programmes sectoriels. A l'occasion, Faure Gnassingbé a salué l'accompagnement du PNUD dans la préparation et la mise en œuvre du programme. «La lutte contre la pauvreté et la prise en charge des aspects sociaux demeurent une priorité», a déclaré Faure Gnassingbé. Des missions ministérielles avaient recueilli les attentes des populations à la base. Suite à la collecte, la priorisation des différents chantiers a été faite pour régler les questions les plus urgentes. Évalué à 155 milliards, le PUDC est financé en partie par le gouvernement togolais à hauteur de 18 milliards FCFA. Pour Faure Gnassingbé, développement, paix et sécurité

sont intrinsèquement liés. « La lutte contre la pauvreté telle qu'engagée avec le gouvernement est le pendant naturel et nécessaire de la construction d'une société paisible », a insisté le président togolais.

Plusieurs centres hospitaliers, des pistes rurales, des établissements scolaires, des marchés ainsi que des systèmes adductions d'eau ont été construits dans plusieurs localités des cinq (5) régions du Togo. Par ailleurs, l'accès à l'électricité est facilité par le déploiement des kits solaires et l'implantation de plateformes multifonctionnelles dans plus d'une vingtaine de localités. C'est encore dans le cadre du PUDC qu'une maison des jeunes a été récemment inaugurée à Mango par le chef de l'État, Faure Gnassingbé. Notons que le Togo consacre près de 45% de ces ressources budgétaires aux projets sociaux en vue d'atteindre les objectifs du PUDC.

Des marchés pour le libre-échange: le président Faure en a inauguré



Le chef de l'Etat posant la première pierre d'un chantier dans le cadre du PUDC

Toujours dans la logique du social, le chef de l'État togolais a officiellement inauguré le marché de Kougnohou dans la préfecture d'Akébou le samedi 22 octobre

2016. Le nouveau marché de Kougnohou a été construit par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb). La réalisation des infrastructures marchandes a été faite sur demande de la communauté de Kougnohou qui souffrait des intempéries (pluies, soleils, etc.) et à l'accès contraignant à l'installation pour cause de vétusté et d'impossibilité pour les commerçantes et commerçants à circuler les jours de son animation. D'une valeur de trois cent quarante et un millions huit cent soixante-neuf mille huit cent vingt-six francs CFA (341.869.826) environ, le marché de Kougnohou, au sol dallé, compte 08 hangars préfectoraux, 6 hangars cantonaux, 1 bloc administratif, 1 bloc latrine, 1 boucherie et 2 magasins de stockages. Cette cérémonie est l'aboutissement de la mise en œuvre du projet de réalisation de cet ouvrage au profit de la communauté de Kougnohou. Elle s'inscrit dans le cadre du Programme de soutien aux microprojets d'infrastructures communautaires (Psmico) lancé depuis 2009 et piloté par l'Anadeb pour apporter des solutions aux besoins des communautés du Togo en termes de réalisations d'infrastructures socio-collectives. La réalisation de ce projet a permis de donner du travail à plus de quatre cents ouvriers qualifiés et non qualifiés. Le nouveau marché de Kougnohou, avec sa capacité d'accueil de plus de huit cent (800) places, tout en permettant aux bénéficiaires d'être mieux abrités, redynamisera tant soit peu les activités économiques de la préfecture, développant ainsi des richesses pour une meilleure condition de vie des populations

La santé: une priorité du chef de l'État

Le Centre médico-social (CMS) de Morétan, localité située dans la préfecture de l'Est-Mono, a été le fruit du Programme de soutien aux microprojets d'infrastructures communautaires (Psmico) et de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb). Le chef de l'État a lui-même présidé la cérémonie d'inauguration, répondant ainsi à une demande exprimée par les populations. Le CMS de Morétan

A Doufelgou: Faure Gnassingbé a aussi inauguré le 16 juillet 2017 à Niamtougou, le marché central de la préfecture de Doufelgou. C'était en présence de plusieurs membres du gouvernement. Le marché central de la préfecture de Doufelgou est désormais ouvert aux commerçantes et commerçants pour leurs activités. Le marché dont la construction a été financée par l'État togolais à hauteur de 1,2 milliard de francs CFA, est composé d'un hangar central, de 49 petits hangars, de 10 blocs magasins, d'un bâtiment administratif, d'un bâtiment pour les soins de santé, de 2 blocs latrines, d'un forage et d'un parking. L'ouverture du marché vient ainsi mettre les usagers à l'abri des intempéries auxquelles ils étaient exposés dans l'ancien marché. Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme administrative, porte-parole des populations de Doufelgou pour la circonstance, a salué l'implication personnelle du chef de l'État qui a permis la réalisation de ce marché qui est également animé par les commerçants des préfectures environnantes et du Bénin voisin. À Notsè: accompagné de plusieurs ministres, le président togolais a remis les clés du nouveau marché de Notsè, dont il avait lui-même posé la première pierre quelques mois auparavant. Invitant la population locale à bien entretenir le nouveau joyau, le président a saisi l'occasion pour aborder la question de sécurité, sujet capital en vogue dans la sous-région. Vigilance et collaboration avec les forces de sécurité sont les deux principales attitudes qu'il a recommandées aux populations.

est composé d'une Unité de soins périphériques (USP), d'un hall d'attente, de deux salles de consultation, d'une salle d'accouchement, de diverses autres salles, d'un bloc sanitaire, d'un dépôt de pharmacie et d'un appâtâme. Le coût des travaux est estimé à plus de 110 millions de FCFA.

Le président Faure Gnassingbé a inauguré en avril 2018, le centre de stockage des déchets (CSD) solides de la ville de Lomé et



Faure Gnassingbé et le ministre Bawara visitant un chantier

des communes environnantes. Le centre d'enfouissement est aménagé à Aképé en périphérie de la capitale (15km) sur 80 hectares. Un volet valorisation des déchets est pris en compte avec une plateforme de pré-traitement et de transformation en combustibles solides de récupération. L'Union européenne (à travers son projet d'eau et assainissement pour le Togo) et l'Agence française

de développement (dans le cadre du projet Peul II) ont mis à disposition une subvention totale de 10 millions d'euros. La BOAD a quant à elle signé avec le gouvernement un prêt concessionnel de 9.15 millions d'euros, soit plus de 5 milliards 850 millions de francs Cfa. Ces fonds, ainsi que l'investissement de 2 milliards de francs Cfa de la Mairie, ont permis la réalisation de ce projet.

Économie numérique: le président togolais s'est évertué

Le chef de l'État Faure Gnassingbé a posé le 3 décembre dernier la première pierre du Carrier Hotel dans le cadre du Projet régional ouest africain de développement des infrastructures de communication (Warcip). Au Togo, le projet est financé à travers un prêt de 30 000 000 de dollars US de la Banque mondiale. La construction de cet ouvrage va notamment améliorer la connectivité et réduire les coûts des communications et d'hébergement au Togo.

L'ouvrage sera construit sur une superficie d'1 hectare 6a 27ca. Il abritera un bâtiment technique composé des salles d'hébergement de serveurs informatiques (dont 400m2 pour le privé et 100 m2 pour le gouvernement). Il s'agit d'un centre d'hébergement et de colocation neutre et ouvert qui intègre un point d'échange Internet et offre un accès compétitif à la bande passante internationale. Le Carrier Hotel permettra d'héberger des contenus locaux. Ces contenus pourront être accessibles facilement. Il permettra aussi d'héberger la

plateforme destinée à améliorer les services de l'administration publique. Sur le plan économique, le Carrier Hotel va contribuer considérablement à la croissance économique. A travers cette infrastructure, les PME et PMI nationales qui manquent de moyens pour investir dans l'acquisition et la maintenance de data centers performants pourront facilement avoir accès aux services technologiques. Dans le domaine des télécommunications, l'infrastructure va rendre la bande passante internationale à moindre coût aux utilisateurs. « La réalisation de ce projet sera également une avancée pour vous, usagers des télécoms. En effet, il permettra qu'une capacité de bande passante internationale suffisante soit disponible et accessible au prix le plus bas et à la meilleure qualité » a indiqué sur son blog la ministre des Postes et de l'Économie numérique, Mme Cina Lawson. Les travaux de construction de ce Carrier Hotel sont annoncés pour janvier 2019 et vont durer 15 mois.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

AVIS DE DECES

Le Chef canton de Lassa (Préfecture de la Kozah)

Le Chef du village de Lassa-Tchoou (Préfecture de la Kozah)

Le Chef du village de Dalanda (Préfecture de Sotoboua)

Le Président de l'Amicale des ressortissants de Lassa à Lomé

Le Curé de la paroisse Notre Dame Sous la Croix d'Agbalepédogan et ses Vicaires

La Communauté Chrétienne catholique Saint Jean Baptiste de la Salle de Cacavelli

Le Curé de la paroisse St Joseph Artisan d'Adjengré et ses Vicaires

Veuf AGO BAZAA Tchoua Gilbert,

Employé à la Présidence de la République à la retraite, ses frères, sœurs et enfants

Monsieur TCHARA Mamam Sanni, Employé à la Mairie Centrale de Parakou, ses frères et sœurs

Les familles AGO BAZAA et TCHARA KAO à Lomé, Lassa-Tchoou, Dalanda, Elavagnon et à l'étranger,

Les familles parentes, alliées et amies :

Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regrettée, épouse, mère, grand-mère, sœur et tante :

Madame AGO BAZAA Madam Marie, née KAO

Pieusement endormie dans le Seigneur le samedi

15 décembre 2018 au CHU Sylvanus OLYMPIO dans sa 75ème année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements pour vos marques de sympathies et d'affections que vous leur avez témoignées de diverses manières et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après

PROGRAMME

A Lomé

Jeudi 17 Janvier 2019 :

19H 00 : Veillée-Messe en l'église catholique Station Secondaire Saint Jean Baptiste de la Salle Agoè-Cacavelli (derrière la clôture de la Régie des Eaux) suivi des salutations d'usage.

Vendredi 18 Janvier 2019 :

Chapelle ardente

14H 30 : Exposition du corps

15H 30 : Levée du corps

A Dalanda (Préfecture de Sotoboua)

Vendredi 18 Janvier 2019 :

20 H : Veillée de prières et de chants à la Station Secondaire Sts Pierre et Paul de Dalanda (Paroisse St Joseph Artisan d'Adjengré)

Samedi 19 Janvier 2019 :

08H 30 : Messe d'enterrement en l'église catholique Station Secondaire Sts Pierre et Paul de Dalanda suivi de l'inhumation au cimetière familial

Dimanche 20 Janvier 2019 :

07H 30 : Messe d'action de grâce en l'église catholique Station Secondaire Sts Pierre et Paul de Dalanda

Maisons mortuaires :

A Lomé : Maison AGO BAZAA à Agoè-Cacavelli (à côté de l'église Saint Jean Baptiste de la Salle)

A Dalanda : Maison Veuf AGO BAZAA (à côté de l'EPP de DALANDA).



**Madame AGO BAZAA
Madam Marie, née KAO**

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

AG Partners: Sise à Cassablanca

www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 14 au 21 / 01 / 2019

St ANTOINE	1048, Avlibération	22 21 29 64
CENTRE	46, Rue de la Gare	22 21 83 30
N-D de MEDJ	Bd du 13 Jan	22 35 20 02
DEO GRATIAS	Kotokou-Kondji	22 21 83 31
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	96 32 97 60
KODJOVIKOPE	Av. Duisbourg	22 21 89 90
PATIENCE	Tokoin Gbadago	22 21 60 94
BON SECOURS	Cassablanca	22 45 76 74
JUSTINE	Tokoin Habitat	22 21 00 01
ISIS	NUKAFU Gapkpoto	70 44 83 87
YEM-BLA	258, Av. Akéï	22 26 76 51
HEDZLANAWÉ	HEDZLANAWÉ	22 26 49 61
THERYA	TOGO 2000	22 61 56 52
CITRUS	Attiégou Yayrakomé	70 44 59 24
PHARMACIE 2000	BE KPOTA	22 70 01 69
CHRIST ROI	Kagomé	22 27 46 66
ELI-BERECAL	Adidogomé,	99 91 13 42
LA REFERENCE	Madiba	22 51 12 12
BONTE	Route SEGBE,	93 95 80 78
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
LUMIERE	Agbalepédogan	70 43 15 49
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22 25 65 12
OSSAN	carrefour AVEDJI	70 40 44 25
DES ROSES	Vakpossito,	70 42 37 72
LA GRÂCE	SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
ESPACE VIE	Agoè Logopé,	99 85 89 07
VITAS	Agoè Assiyéyé	22 25 63 43
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito,	70 42 34 64
TAKOE	Zongo	22 34 03 42
BAGUIDA	Baguida	70 42 47 77
AVEPOZO	Avepozo	22 27 04 86

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?

Plus de soucis, contactez:

Africa Translate Consulting.

Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43

E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Fausses informations

« Causes possibles d'une 3ème guerre mondiale », dixit Wole Soyinka

L'icône littéraire du Nigéria, le professeur Wole Soyinka a identifié ce qui pourrait être à l'origine d'une troisième guerre mondiale. Et pour lui, les « fausses informations » ou « fake news » pourraient bien conduire à une guerre mondiale.

Une fausse information ? Oui, c'est tout simplement quand la chose chante une personne lambda d'inventer une information pour duper l'opinion générale à travers les réseaux sociaux. Néanmoins, ceux qui posent de tels actes ne mesurent pas toujours l'ampleur des fausses informations.

En effet, au cours d'une conférence qui s'est tenue, le week-end dernier, sur le thème : «Nigéria 2019 : lutter contre les fausses

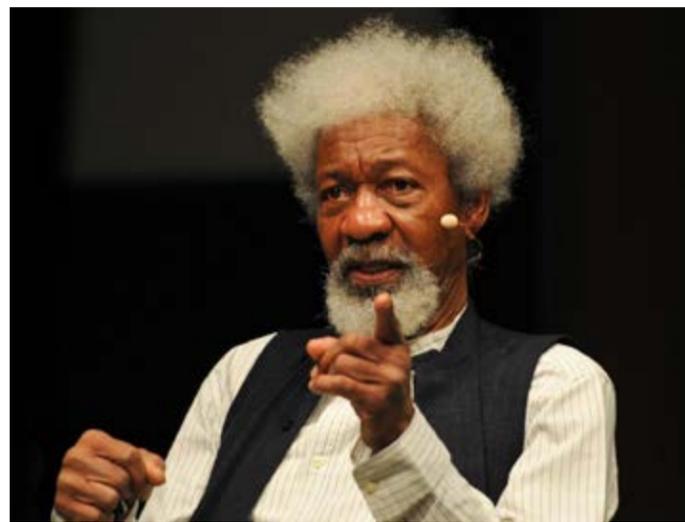
informations », Soyinka a averti que les fausses nouvelles doivent être perçues comme un crime. Le lauréat du prix Nobel de littérature en 1986 a décrit les fausses informations comme délibérées, destructives et susceptibles de provoquer une troisième guerre mondiale. N'est-ce pas une vérité de la part de Soyinka ?

Plusieurs fois des auteurs comme Bernard Dadié, Wole Soyinka ont été victimes des fausses

informations disant qu'ils sont décédés. « J'ai été tué plusieurs fois sur Internet; J'aime vraiment lire ma propre nécrologie », a déclaré Wole Soyinka.

Justement, les fausses informations sont ou presque au même titre que des diffamations. Il est temps que chaque pays prenne des mesures pour punir les acteurs des « Fake news » qui envahissent rapidement les réseaux sociaux.

Ces fausses informations ne sont pas loin d'embraser



Wole Soyinka

tout un pays, un continent ou même tout un monde. L'année dernière, des fausses informations ont coulé à flot sur les réseaux sociaux togolais, dans l'affaire de gay-man du Bénin. Des clashes ont été lancés entre les deux pays sur les réseaux sociaux avant que certains comédiens n'organisent

des sensibilisations pour calmer des esprits, et que le calme ne revienne.

Manifestement, des mesures doivent être prises pour lutter contre les fausses informations afin d'éviter des reponses extremes qui peuvent conduire à une guerre planétaire.

Nadia Edodji

Littérature africaine

Seydou Badian Kouyaté vit à travers « Sous l'orage »

Seydou Badian, l'auteur de l'ouvrage « Sous l'orage » est décédé, le 28 décembre dernier au Mali, dans son pays natal. Agé de 90 ans, le célèbre écrivain malien Seydou Badian s'en est allé dans l'au-delà. Pour ainsi dire, une bibliothèque a brûlé avec sa disparition.

« En Afrique, quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle », disait Amadou Hampâté Bâ. Avec ce décès de Seydou, une bibliothèque a brûlé. Seydou Badian, n'était que pas un vieillard. Il était un écrivain célèbre et un politique qui avait donné le meilleur de lui à son pays, le Mali et à l'Afrique en général.

Seydou Badian est l'auteur de la citation suivante : «Le séjour dans l'eau ne transforme pas un tronc

d'arbre en crocodile». Justement, on aura beau voulu être l'autre, on le sera jamais. Imiter l'autre ne fait pas de nous une autre personne. Sûrement, selon Seydou Badian, la différence n'est pas un défaut, elle peut enrichir. Sa citation « Tout change et nous devons vivre avec notre temps », nous en dit beaucoup. Tout est en permanence changement, et il faut simplement s'adapter à toute situation. Ainsi, cet auteur reste ancré dans le cœur des

Africains en occurrence les Maliens.

Seydou Badian Noumboïna, né Seydou Badian Kouyaté, plus connu sous le nom de Seydou Badian, est un écrivain et homme politique malien né à Bamako (Soudan français), le 10 avril 1928 et mort le 28 décembre 2018 à Bamako.

Auteur des œuvres comme « Sous l'orage suivi de La Mort de chaka », « Les Dirigeants africains face à leurs peuples », « Le Sang



Seydou Badian

des masques », « Noces sacrées » et « La Saison des pièges », Seydou Badian a

également écrit les paroles de l'hymne national du Mali.

Nadia Edodji

Lire

« L'homme qui rit » de Victor Hugo. Ed Hauteville-House, 1869 Pp 53-54

« ...La tempête de neige est une des choses inconnues de la mer. C'est le plus obscur des météores ; obscur dans tous les sens du mot. C'est un mélange de brouillard et de tourmente, et de nos jours on ne se rend pas bien compte encore de ce phénomène. De là beaucoup de désastres. On veut tout expliquer par le vent et par le flot. Or dans l'air il y a une

force qui n'est pas le vent, et dans l'eau il y a une force qui n'est pas le flot. Cette force, la même dans l'air et dans l'eau, c'est l'effluve. L'air et l'eau sont deux masses liquides, à peu près identiques, et rentrant l'une dans l'autre par la condensation et la dilatation, tellement que respirer c'est boire ; l'effluve seul est fluide. Le vent et le flot ne sont que des poussées ; l'effluve est un courant. Le vent est visible par les nuées, le flot est visible par l'écume ; l'effluve est invisible. De temps en temps pourtant elle dit : je suis là. Son Je

suis là, c'est un coup de tonnerre. La tempête de neige offre un problème analogue au brouillard sec. Si l'éclaircissement de la callina des espagnols et du quobar des éthiopiens est possible, à coup sûr, cet éclaircissement se fera par l'observation attentive de l'effluve magnétique. Sans l'effluve, une foule de faits demeurent énigmatiques. À la rigueur, les changements de vitesse du vent, se modifiant dans la tempête de trois pieds par seconde à deux cent vingt pieds, motiveraient les variantes de la vague allant de trois pouces, mer

calme, à trente-six pieds, mer furieuse ; à la rigueur, l'horizontalité des souffles, même en bourrasque, fait comprendre comment une lame de trente pieds de haut peut avoir quinze cents pieds de long ; mais pourquoi les vagues du Pacifique sont-elles quatre fois plus hautes près de l'Amérique que près de l'Asie, c'est-à-dire plus hautes à l'ouest qu'à l'est ; pourquoi est-ce le contraire dans l'Atlantique ; pourquoi, sous l'équateur, est-ce le milieu de la mer qui est le plus haut ; d'où viennent ces déplacements de la tumeur de l'océan

? c'est ce que l'effluve magnétique, combiné avec la rotation terrestre et l'attraction sidérale, peut seule expliquer. Ne faut-il pas cette complication mystérieuse pour rendre raison d'une oscillation du vent allant, par exemple, par l'ouest, du sud-est au nord-est, puis revenant brusquement, par le même grand tour, du nord-est au sud-est, de façon à faire en trente-six heures un prodigieux circuit de cinq cent soixante degrés, ce qui fut le prodrome de la tempête de neige du 17 mars 1867 ?... »

Retro / Protection de l'environnement

La lutte contre la pollution plastique a pris de l'ampleur en 2018

La pollution plastique est devenue un cancer qui gangrène l'environnement mondial. Etant au centre des usages quotidiens, les objets en plastique à usage unique nous submergent littéralement. Voyant le danger que court l'humanité face à ce fléau, les Nations unies mobilisent le monde entier pour son éradication. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, cette lutte a été placée au cœur des célébrations environnementales.

La journée mondiale de l'environnement célébrée le 5 juin de chaque année a donné le ton. Le thème de cette année, « Combattre ensemble la pollution plastique », est un appel à l'action. Quelques jours après, c'est-à-dire le 8 juin, la journée mondiale de l'océan est venue confirmer l'enjeu en maintenant le même thème. Nous devons en effet nous unir pour combattre l'un des grands défis environnementaux de notre époque.

Choisi par le pays hôte de l'année, le thème de la journée mondiale de l'environnement 2018 nous invite à réfléchir sur la manière dont nous

pouvons changer notre quotidien pour réduire les graves conséquences de la pollution plastique sur nos espaces naturels, nos espèces sauvages et notre propre santé. Les chiffres liés à la pollution plastique ne rassurent pas et doivent interpeller.

Partout dans le monde, 1 million de bouteilles en plastique sont achetées chaque minute. Jusqu'à 5 billion de sacs en plastiques jetables sont utilisés dans le monde chaque année. Au total, 50% du plastique que nous utilisons est à usage unique. Près d'un tiers des emballages en plastique que nous utilisons échappent au système de collecte : ils finissent



donc par polluer nos rues et notre environnement naturel. Chaque année, jusqu'à 13 millions de tonnes de plastique pénètrent dans nos océans où elles étouffent les récifs coralliens et menacent la faune marine vulnérable. La quantité de plastique qui finit dans les océans est suffisante pour faire l'équivalent de quatre fois le tour de la Terre en une seule année, et peut persister dans l'environnement jusqu'à 1000 ans avant de complètement se

désintégrer.

Le plastique fait également son chemin dans nos systèmes d'approvisionnement en eau, et donc dans nos corps. Quelles en sont les conséquences sur la santé ? Les scientifiques n'en sont pas encore totalement certains, mais eux considèrent que les plastiques contiennent un certain nombre de produits chimiques, dont beaucoup sont toxiques ou perturbent les hormones. Les plastiques peuvent

également servir d'aimant pour d'autres polluants comme les dioxines, les métaux et les pesticides. Face au tableau qui vient d'être peint, la lutte contre la pollution plastique doit être amplifiée. La dynamique créée en 2018 ne doit pas s'estomper, parce que la tâche est encore grande. Des solutions doivent être trouvées pour limiter la prolifération des produits en plastique à usage unique.

Edem Dadi

Changement climatique

Du rapport alarmant du Giec aux résultats de la Cop 24, la lutte est-elle sur les rails ?

Depuis 2015 où la lutte contre les changements climatiques a connu une victoire, il a fallu attendre 2018 avec les interpellations incessantes de la communauté scientifique avant que les décideurs du monde entier ne s'entendent sur un minimum de règles pouvant permettre la mise en œuvre de l'Accord de Paris, un accord salubre pour maintenir le réchauffement sous la barre des 1,5°C d'ici la fin du siècle. L'année 2018 a également permis aux décideurs de parvenir à des résultats significatifs à l'horizon 2030 conformément à l'agenda de développement des Nations unies.

Selon le 5^e rapport du Groupe Intergouvernemental des experts sur l'évolution du climat (Giec) publié en octobre 2018, si le réchauffement climatique venait à dépasser les 1,5°C, les conséquences seraient sévères tant pour la vie sur Terre que pour la santé de nos économies. La publication de ce document intervenu à deux mois de la Cop 24, constituait une pression et une interpellation pour la communauté internationale.

Une transition rapide et de grande portée est donc

nécessaire. Il faut faire plonger les émissions de Co2 de toute urgence. La tendance au niveau des discours et des actions entreprises par certains dirigeants de pays qui pourtant sont les plus gros pollueurs n'aurait rien d'intéressant. D'ailleurs beaucoup de dirigeants de ces pays ne sont pas venus à la Cop 24. C'est donc à juste titre que beaucoup d'observateurs étaient sceptiques quant à l'issue de cette conférence.

Heureusement, les Etats ont réussi tant bien que mal à sauver les meubles.

Ils approuvent la mise en œuvre concrète de l'Accord de Paris. Après plusieurs nuits blanches, les acclamations et applaudissements ont accueilli le président de la Cop 24, Michal Kurtyka à l'ouverture de la séance plénière de clôture de la conférence. Le secrétaire d'Etat polonais à l'Environnement a remercié les centaines de délégués présents dans la salle. Voir l'Accord de Paris reprendre un nouveau souffle est une satisfaction pour tous. « Katowice a montré une fois de plus la résilience de l'Accord de Paris, notre feuille de route solide pour l'action en faveur du climat », a déclaré Patricia Espinosa, la secrétaire exécutive de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui s'exprimait au nom du chef de l'ONU, Antonio Guterres. Peut-on alors affirmer



Les principaux acteurs de la Cop 24

avec assurance que la lutte contre les changements climatiques est aujourd'hui remise sur les rails ? Naturellement, c'est le sentiment que devrait avoir tout le monde. Mais dans ce combat de longue haleine, nous n'avons pas été et ne serons jamais à l'abri des surprises. On se rappelle la décision des Etats-Unis de se retirer de cet accord historique.

Toutefois, le Rulebook est une grande avancée

et devrait rassurer ceux qui craignaient la mort de l'Accord de Paris. Au moins on est certain que son application est acquise. Sous réserve de l'attitude qu'aura chaque pays au moment venu, il faut s'en féliciter. Mais des défis restent et les acteurs doivent maintenir le dialogue pour de futures victoires en faveur du climat.

**Source : Onu info
Edem D.**

Coopération militaire

Des éléments des forces de défense et de sécurité du Togo formés par des instructeurs français

Des instructeurs de l'armée française ont formé en fin d'année dernière, des éléments des forces de défense et de sécurité togolaises. C'était du 3 au 14 décembre 2018.



Remise d'attesttion de fin de formation

Les formations ont été offertes à deux groupes. Le premier groupe composé d'une vingtaine d'officiers et de sous-officiers du Régiment de soutien et d'appui (RSA) des Forces armées togolaises (Fat) ont bénéficié d'une formation

opérationnelle dans le domaine de la cartographie, du 4 au 14 décembre. Cette formation a été assurée par trois instructeurs français en provenance des éléments français du Sénégal, spécialistes de l'utilisation de la cartographie numérique. Selon un communiqué rendu public par l'ambassade de France au Togo, la formation dispensée a consisté, la première semaine, à former des opérateurs aptes à utiliser le logiciel cartographique dans le cadre de la planification des opérations au sein d'un état-major. La seconde

semaine a été consacrée à la formation des administrateurs système pour leur permettre d'assurer la maintenance du logiciel choisi.

« Cela a donné aux stagiaires la compétence pour le suivi des opérations en cours et le briefing de situation au bénéfice de la hiérarchie...Ce type de formation permettra à l'avenir de former les futurs instructeurs togolais du domaine de la cartographie numérique de terrain», lit-on dans le communiqué. L'autre groupe ayant bénéficié de la formation des experts français est composé d'une vingtaine

de gendarmes de l'Unité spéciale d'intervention de la Gendarmerie (USIG) et vingt policiers du Groupe d'intervention de la Police nationale (GIPN) togolais, du 3 au 14 décembre 2018. Essentiellement opérationnelle et technique, cette formation a été marquée par un exercice de synthèse antiterroriste à l'hôtel Sarakawa le 12 décembre 2018 en présence de nombreuses autorités civiles et militaires. Cet exercice conjoint a permis de présenter le niveau technique atteint par ces deux unités spécialisées ainsi que leur aptitude à faire face à une tuerie de masse dans une action interservices coordonnée et complémentaire. Cette formation a été assurée par deux experts de l'antenne GIGN de Nantes et deux du RAID.

Rachidou Zakari

Agropoles

Le Sud-Coréen Saemaul s'engage

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé en août 2018 un appui (sous forme de don et de prêts) de 16,63 milliards de Fcfa, dans le cadre du projet de transformation agro-alimentaire (PTA-Togo).

Le PTA est une initiative pilote mise en œuvre dans le cadre du Plan stratégique de développement des agropoles au Togo 2017-2030 et de l'initiative 'Nourrir l'Afrique 2016-2025'. L'idée est de créer dans la région de la Kara (nord du Togo) les conditions favorables à l'investissement privé notamment grâce à la transformation des produits agricoles, la fourniture d'intrants et de services agricoles. Sur les 16,63 milliards

accordés par la BAD, 3,67 milliards représentent un don du Fonds Africain de Développement (FAD), le solde est constitué de deux prêts. Le PTA sera exécuté suivant l'approche chaîne de valeur, à travers un partenariat entre l'Etat, le secteur privé et les organisations professionnelles agricoles. Sa mise en œuvre porte sur une durée de cinq ans pour un coût de 35,19 milliards dont 22% de dons, le tout financé par le gouvernement

togolais, la BAD, la BOAD et la Fondation Saemaul (Corée du Sud). Des experts de cette Fondation sont attendus cette semaine à Lomé. La Corée du sud devra utiliser son modèle sur le site de l'agropole avec deux villages pilotes.

Dans les années 70, le gouvernement sud-coréen avait lancé le mouvement Saemaul (Nouveau village) afin de développer les zones rurales. Cette politique a été un succès et le concept s'est exporté aux



Les Agropoles vont nettement améliorer les productions

pays d'Asie et d'Afrique grâce au soutien de l'Agence coréenne d'aide publique. La Fondation Saemaul Globalisation a été créée à cet effet. Elle développe des projets pilotes dans 6 pays africains

pour le développement des techniques agricoles. L'agropole de Kara nécessite un investissement estimé à 63 milliards de Fcfa.

www.republicoftogo.com

Santé

Pénurie de sang au Togo, appel aux donateurs

Le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) vient de tirer la sonnette d'alarme. Le Togo manque de sang.

La population rechigne à participer aux campagnes de dons. Et pourtant, la disponibilité de stocks de sang est vitale pour sauver des vies. 'Nous traversons une période de forte pénurie, la

seule issue repose sur une mobilisation exceptionnelle des donateurs, les jeunes, leurs parents tout ce que le pays compte en volontaires engagés', a déclaré lundi Séna Tete, un infirmier travaillant pour le CNTS.



Des tubes destinés au prélèvement de sang

Un appel a également été lancé auprès des organisations religieuses

et des ONG. Les besoins sont estimés à 50.000 poches par an.

Hôpitaux et cliniques sont obligés d'en importer.

Ter

GROUPE BANCAIRE DE L'UEMOA*

Grâce à nos clients fidèles, à nos équipes mobilisées
et à nos actionnaires engagés,
Merci à tous !

BÉNIN | BURUNDI RSD | CÔTE D'IVOIRE | MALI | NIGER | SÉNÉGAL | TOGO

*En vertu de la loi
n°2003-012 du 14 Mars 2003

www.bankofafrica.net

